

CONSEIL D'ÉTAT

Arrêté de nomination aux fonctions de préposé au contrôle des habitants de la Ville de Neuchâtel

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la lettre du 1^{er} juillet 2019 du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, annonçant la nomination de Monsieur David von Niederhäusern, originaire de Nidau (BE), né le 13 mars 1976 à Moutier (BE), aux fonctions de préposé au contrôle des habitants de cette Ville au 1^{er} juillet 2019 ;

vu les articles 30 ch. 4, let. c de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, et 33 al. 4 de la loi sur l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants, du 3 novembre 2009 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture,

arrête :

Article unique La nomination de Monsieur David von Niederhäusern aux fonctions de préposé au contrôle des habitants de la Ville de Neuchâtel est ratifiée.

Neuchâtel, le 21 août 2019

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUD

La chancelière,
S. DESPLAND